Un homme a dit : "Je vais certes faire une aumône ! " Il sortit avec son aumône et en fit don à un voleur. Au matin, les gens disaient : " On a fait une aumône à un voleur ! "

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Un homme a dit : "Je vais certes faire une aumône ! " Il sortit avec son aumône et en fit don à un voleur. Au matin, les gens disaient : " On a fait une aumône à un voleur ! " Il dit alors : " Ô Allah ! Loué sois-Tu ! Je vais certes faire une aumône ! " Il sortit avec son aumône et en fit don à une fornicatrice. Au matin, les gens disaient : " Cette nuit, on a fait une aumône à une fornicatrice ! " Il dit alors : " Ô Allah ! Loué sois-Tu ! Je vais certes faire une aumône ! " Il sortit avec son aumône et en fit don à un riche. Le matin, les gens disaient : " On a fait une aumône à un riche ! " Il dit alors : " Ô Allah ! Loué sois-Tu ! Un voleur, une fornicatrice et un riche ! " On vint alors lui dire : " Pour ce qui est de l'aumône que tu as donnée au voleur, peut-être qu'elle le fera arrêter de voler. Quant à la fornicatrice, peut-être s'abstiendra-t-elle de forniquer. Et en ce qui concerne le riche, peut-être en tirera-t-il une leçon et dépensera de ce qu'Allah lui a donné ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) nous informe au sujet des peuples passés afin que nous en tirions une leçon. Il relate qu'un homme sortit de chez lui pour faire l'aumône, qui est censée être destinée aux pauvres et aux nécessiteux. Pourtant, il donna son aumône à un voleur. Au matin, les gens se mirent à discuter du fait que, la nuit passée, une aumône avait été donnée à un voleur, alors que le voleur devrait être puni et qu'on ne devrait rien lui donner, pour ne pas l'enrichir. L'auteur de l'aumône a alors dit : « Ô Allah ! Loué sois-Tu ! » En effet, Allah est Loué en toute situation. Le lendemain, il sortit de nouveau dans l'intention de donner l'aumône et, cette fois-ci, il fit un don à une prostituée. Au matin, les gens se mirent à discuter du fait qu'une aumône avait été faite à une prostituée, chose qui est illogique et contre-nature. L'homme s'est alors exclamé : « Ô Allah ! Loué sois-Tu ! » Le surlendemain, il sortit encore une fois pour donner l'aumône, car il pensait que sa première et sa deuxième aumône n'avaient pas été acceptées. Et là, il donna son aumône à un riche. En effet, même si on peut offrir quelque chose en cadeau à un homme riche, ces gens ne sont pas de ceux qui méritent l'aumône. Au matin, les gens se mirent à discuter du fait qu'une aumône avait été faite à un riche. L'homme a alors dit : « Ô Allah ! Loué sois-Tu ! Un voleur, une fornicatrice et un riche ! » Il aurait souhaité que son aumône tombe dans les mains d'un pauvre digne et scrupuleux, mais ce qu'Allah destine est inévitable. Ensuite, par l'intermédiaire du Prophète de son peuple, on lui a dit : « Tes trois aumônes ont été acceptées. » En effet, il était sincère et souhaitait faire le bien, même si cela ne lui a pas été

possible. Pour ce qui est du voleur, peut-être s'abstiendra-t-il de voler en se disant que cet argent lui suffit. Quant à la prostituée qui s'adonnait à cette pratique pour gagner sa vie, peut-être s'abstiendra-t-elle de se prostituer, puisqu'elle aura reçu suffisamment d'argent. Enfin, en ce qui concerne l'homme riche, peut-être en tirera-t-il une leçon et se mettra-t-il à dépenser de ce qu'Allah lui a donné.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8414